Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 076-200059061-20260601-2026ARR76FEREY-AI

COMMUNE DE ARELAUNE-EN-SEINE
(Seine Maritime)

Arrêté N°76/2026
PORTANT DELEGATION DE FONCTIONS A UN CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE
Madame Sylvie FEREY

Nous, Frédéric DELAITRE, Maire de la commune de ARELAUNE-EN-SEINE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-18 autorisant le Maire à déléguer une partie de ses fonctions,

Vu le procès- verbal d'installation du Conseil Municipal, et d'élection du Maire et des adjoints en date du 21 mars 2026,

Vu la délibération 2026/09 du 8 avril 2026, fixant les délégations des cinq adjoints,

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité communale, il est nécessaire de prévoir une délégation à Madame Sylvie FEREY, Conseillère municipale

ARRETONS

ARTICLE 1 : Délégation de fonctions est donnée à Madame Sylvie FEREY pour intervenir dans les domaines suivants : **Environnement et politiques du Parc Régional des boucles de Seine**

ARTICLE 2 : Madame Sylvie FEREY exercera les fonctions suivantes :

- Missions principales : Placée sous l'autorité de l'adjoint au développement durable, la conseillère municipale déléguée à l'environnement et aux politiques du parc régional est en charge des relations avec les instances du parc régional des boucles de Seine. Elle est particulièrement chargée de relayer les actions locales auprès de la population et de promouvoir celles de nature à renforcer la vocation touristique de la commune.

- Missions particulières : Faire bénéficier les habitants de la commune des supports d'exposition de la maison du Parc et des initiatives portées par ce dernier

ARTICLE 3 : Cette délégation prend effet à compter de ce jour.

ARTICLE 4 : En application de la délibération n°2026/10 du 8 avril 2026, Madame Sylvie FEREY perçoit une indemnité de fonction liée à l'exercice effectif de sa délégation.

ARTICLE 5 : Copie du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet.

A ARELAUNE-EN-SEINE
Le 1er Juin 2026

Le Maire,
Frédéric DELAITRE

MAIRIE DE ARELAUNE-EN-SEINE